

Egalité territoriale ?

Dans le colloque à l'occasion des 15 ans de la loi SRU, parlementaires et élus se félicitaient d'avoir permis de *"changer le regard de la société sur le logement social"* et de *"construire 30 000 logements par an sur des territoires qui n'en voulaient pas"* (cf. page 8). Il faut cependant *"aller plus loin"* pour répondre, aussi, aux problèmes de *"ségrégation sociale et territoriale"*. Permettre à tous les citoyens de se loger, une belle ambition qui peine à s'appliquer, comme le constate le bilan 2008-2014 sur la loi Dalo (cf. page 7). Cette loi risque aussi, au vu des pratiques hétérogènes des commissions de médiation, d'accentuer la ségrégation territoriale, révèle le rapport. Par ailleurs, certaines villes de banlieue, pourtant riches en logement social, souffrent d'autres maux. La rénovation urbaine a permis d'améliorer l'environnement de leurs habitants, mais le mal-être subsiste pour nombre d'entre eux. *"Il faut aussi agir sur l'éducation, l'accès à la culture et au sport, la formation, l'accompagnement à l'emploi, la sécurité, la justice..."*, affirmaient les responsables de l'association de maires Ville Et Banlieue, le 14 janvier (cf. page 5), qui faisaient des propositions pour *"une action transversale"*. Dans ces quartiers où il y a des logements, comme dans les territoires ruraux, il y a peu d'emplois, de mobilité et de services publics. Alors que dans d'autres quartiers de grandes villes, l'emploi et les commerces sont présents, mais on ne peut pas se loger. Le commissariat général à l'égalité des territoires a du pain sur la planche.

Marina Caetano Viellard

A venir

- Formation des acteurs locaux à la prévention de la radicalisation p. 2
- Appel à idées sur le numérique au service des mobilités actives p. 2

Acteurs

- Sébastien Jallet, commissaire général délégué à l'égalité des territoires p. 3
- Nouveau bureau pour l'Association des maires de France p. 3
- Mise en place de l'exécutif de la Région Paca p. 3
- Patrick Ollier, candidat à la présidence de la Métropole du Grand Paris p. 3
- Installation du bureau du Conseil national des villes p. 3
- Baudouin Ruysse, DGS de la Ville et de la CA de Besançon p. 3
- Philippe Gros, DGS de la CA du Grand Angoulême p. 4
- Pierre-Edouard Berger, président du directoire de la Sogima p. 4

Politique

- Ville & Banlieue veut "prévenir les situations de rupture" p. 5
- Plus de 30 Md€ dans l'économie régionale avec les CPER p. 5

Projets urbains OPÉRATIONS

- Dunkerque : le retour de l'Arena, après un crochet par la Région p. 6
- Lille-centre : les Galeries Lafayette et Darty jettent l'éponge p. 6
- Limoges : la Place de la République se refait une beauté p. 6
- Chinon : relance du projet de la Brèche p. 6

Habitat STRATÉGIES

- La loi Dalo peine à s'appliquer p. 7
- Un PLH ambitieux pour La Rochelle p. 7

Stratégies COLLECTIVITÉS LOCALES

- 15 ans de la SRU : de la rénovation urbaine à l'égalité citoyenne p. 8
- L'EPFIF et l'Aorif luttent contre les enchères sur le foncier p. 8
- France Urbaine : *"unité n'est pas uniformité"* p. 9
- Saint-Etienne vise le statut de métropole p. 9
- Les Hauts-de-Seine et les Yvelines vers la fusion p. 10
- Un plan d'action en faveur des ZSP à Paris p. 10
- Bouches-du-Rhône : une nouvelle SPL d'aménagement p. 10

Services

- Les TC lyonnais en pointe dans la lutte contre le harcèlement sexiste p. 11
- Grenoble : Vélogik, nouvel exploitant des Métrovélos p. 11

Le point sur...

- François Hollande demande 3 Md€ à la CDC p. 12

●●● agenda

● **21 et 22 janvier / Champs-sur-Marne** : L'École d'urbanisme de Paris consacre la 7^e édition de ses Journées du Grand Paris à *"Aménager le Grand Paris - Acteurs, outils et métiers face aux enjeux métropolitains"*.
www.eup.fr

● **22 janvier / Saint-Denis** : La journée d'étude interdisciplinaire *"Genre et urbanité - Usages et aménagements de la ville au prisme des rapports hommes/femmes"*, questionnera l'appropriation genrée de l'espace public.
urbaines.hypotheses.org

● **25 janvier / Paris** : La 1^{ère} séance du cycle de séminaires co-organisé par le Puca et la Chaire Gare de Gares & Connexions portera sur *"Des gares au cœur de la rénovation urbaine"* sera consacrée à *"Des pratiques numériques mobiles aux transformations digitales des gares"*.
lachairegare@gmail.com

● **26 au 28 janvier / Dunkerque** : Les Assises européennes de la transition énergétique donneront la parole aux représentants des collectivités locales européennes.
www.assises-energie.net

● **4 février / Marseille** : L'Association française du développement urbain organise une journée d'étude *"au cœur de la nouvelle métropole Aix-Marseille-Provence"* pour rencontrer les acteurs locaux et visiter des quartiers stratégiques et projets en cours.
contact@afdu.fr

● **4 février / Strasbourg** : L'Adeus, agence d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, propose une conférence de Magalie Talandier sur *"Construction métropolitaine, un enjeu de réciprocité territoriale ?"*.
www.adeus.org

●●● à venir

Formation des acteurs locaux à la prévention de la radicalisation

(UI du 20.1.16) - Les élus, leurs adjoints, les enseignants, éducateurs, acteurs associatifs... ont besoin de formation pour agir dans le cadre de la prévention de la radicalisation. C'était une des demandes de l'association Ville & Banlieue (cf. page 5). Ce 18 janvier, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports, s'est rendu à Sarcelles (95) pour lancer un *"programme de prévention de la radicalisation"*, avec le soutien de l'Etat et l'appui du Forum français et européen pour la sécurité urbaine. Près de 150 sessions de sensibilisation à destination des différents acteurs du territoire débiteront dès la fin du mois de janvier, a-t-il annoncé. Par ailleurs, un "lieu ressources" sera mis en place dans le courant du premier trimestre 2016, qui aura vocation à assurer un suivi des jeunes en situation de radicalisation et à produire des contre-discours.

A l'image de l'initiative de la Ville de Sarcelles, le ministre souhaite que chacun des 437 contrats de ville soit complété en 2016 par un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation.

Appel à idées sur le numérique au service des mobilités actives

(UI du 20.1.16) - Le Club des villes et territoires cyclables et la Fing (Fondation internet nouvelle génération) lancent un appel à idées pour développer des services innovants *"mobilisant le numérique au service des mobilités actives"*. En clair, ce *"définnovation mobilités actives"* vise à réfléchir à trois types de nouveaux services : les livraisons actives ; l'utilisation partagée de vélos privés ; et l'invention d'un système d'"info-services" dédié au vélo.

Concepteurs, entreprises, porteurs de projets sont invités à se porter candidats avant le 24 janvier. Ils doivent proposer une solution, dans l'une de ces trois catégories, sous la forme d'un *"scénario d'usage"*, c'est-à-dire en présentant le service *"sous l'angle d'un utilisateur"*. Les limites géographiques et administratives du territoire concerné doivent être respectées, afin de répondre à ses besoins. Autre critère, être potentiellement générateur d'activité et d'emplois sur le territoire. Après dépôt des candidatures, les répondants seront invités à participer à *"un accélérateur de projets"* au mois de mars. L'année 2016 sera ensuite consacrée aux partenariats, financements, maquettes de services. Début 2017, les maquettes des nouveaux services seront présentées avant d'en envisager les suites (expérimentation, début de mise en œuvre...).

www.villes-cyclables.org

●●● Xavier Bertrand, président de la Région fusionnée Nord-Pas-de-Calais-Picardie, confirme son intention de *"renégocier"* les contrats de Plan signés entre l'Etat et les deux anciennes Régions. Le Premier ministre, qu'il a rencontré début janvier, s'y est déclaré favorable. Xavier Bertrand, et les cinq présidents des conseils départementaux réunis à ses côtés le 13 janvier, estiment que l'Etat peut faire plus, notamment pour le financement d'infrastructures routières. Lors de cette même réunion, le nouveau président a annoncé que la Région installerait des antennes de proximité, dès le mois de février, dans des locaux appartenant aux Départements.

●●● *"La Ville de Paris se soucie-t-elle de ses transports collectifs ?"*. Par cette question, l'AUT d'Ile-de-France (Association des usagers des transports) espère faire réagir. Si les mesures prises par la municipalité en faveur des modes de déplacement doux sont *"bonnes"*, elles n'en restent pas moins insuffisantes : *"la marche et la bicyclette ne peuvent, à elles seules, fournir des solutions de rechange à l'automobile"*. Et l'association de s'inquiéter du plan de restructuration des bus, qui *"se fait attendre depuis plusieurs années"*, alors qu'il vise à rééquilibrer l'offre entre l'hypercentre et la périphérie. (MT)

●●● **Sébastien Jallet** a été nommé commissaire général délégué à l'égalité des territoires (CGET), directeur de la ville et de la cohésion urbaine. Il succède à **Raphaël Le Méhauté**, nommé préfet de la Haute-Vienne. Sébastien Jallet était précédemment directeur de cabinet adjoint en charge de l'emploi et de la formation de Myriam El Khomri, ministre du Travail et de l'emploi. Il avait également été directeur adjoint de cabinet des ministres en charge de la Ville, Patrick Kanner et François Lamy.

●●● Le Bureau de l'AMF a procédé, le 14 janvier, à plusieurs nominations au sein des instances de l'Association suite à des départs liés à des changements de mandats électifs. Le bureau exécutif est composé de : **François Baroin**, sénateur-maire de Troyes (11), président de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, président ; **André Laignel**, maire d'Issoudun (36), président de la communauté de communes du Pays d'Issoudun, premier vice-président délégué ; **Philippe Laurent**, maire de Sceaux (92), est secrétaire général ; **Michel Vergnier**, député-maire de Guéret (23), trésorier général ; **Marie Hélène Amiable**, maire de Bagneux (92), présidente de la communauté d'agglomération Sud de Seine ; **François Deluga**, maire du Teich (33) ; **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix (29) ; et **André Rossinot**, président de la communauté urbaine du Grand Nancy (54).

Les douze commissions permanentes ont été mises en place. **Pierre Jarlier**, maire de Saint-Flour (15), président de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride, préside la commission "Aménagement, Urbanisme et habitat", dont le rapporteur est **Pierre Ducout**, maire de Cestas (33), président de la communauté de communes Jalle Eau Bourde. **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse (31), président de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse, préside la commission "Politique de la Ville et cohésion sociale", organisée conjointement avec France Urbaine et l'Association des maires ville & banlieue de France. La commission compte deux vice-présidents, **Catherine Arenou**, maire de Chanteloup-les-Vignes (78) et **Yvon Robert**, maire de Rouen (79), et un rapporteur, **Franck Montauge**, sénateur-maire d'Auch (32). La commission "Grand Paris", organisée conjointement avec **Stéphane Beaudet**, président de l'AMIF, maire de Courcouronnes (91), est présidée par **Hervé Marseille**, sénateur-maire de Meudon (92) et son rapporteur est **François Pupponi**, député-maire de Sarcelles (95). La commission "Finances et fiscalité locales" est présidée par **Philippe Laurent** et son rapporteur est **Antoine Home**, maire de Wittenheim (68). **André Laignel** préside la commission "Intercommunalité", dont le rapporteur est **Françoise Gatel**, sénatrice-maire de Châteaugiron (35), présidente de la communauté de communes du pays de Châteaugiron.

Par ailleurs, **Martial Passi**, maire de Givors (69) et **Jean-Luc Rigaut**, maire d'Annecy (74), président de la communauté d'agglomération d'Annecy, co-président le groupe de travail "Mobilité/déplacements/voirie/stationnement/sécurité routière".

●●● En préambule de la première assemblée plénière du conseil régional Paca, ce 15 janvier, le président (LR) **Christian Estrosi** a présenté les délégations de ses quatorze vice-présidents. Parmi les plus importantes, **Renaud Muselier**, le premier vice-président (également député européen) aura la responsabilité des politiques publiques et des fonds européens, le député vauclusien **Julien Aubert** sera chargé des finances, le maire de Gap **Roger Didier** s'accupera du logement, le cannois **Philippe Tabarot** des transports, l'ancienne navigatrice **Maud Fontenoy** aura pour mission le développement durable, l'énergie et la mer. (*Innovapresse/Marseille*)

●●● **Xavier Bertrand**, président de la Région fusionnée Nord-Pas-de-Calais-Picardie, confirme son intention de "renégocier" les contrats de Plan signés entre l'Etat et les deux anciennes Régions. Le Premier ministre, qu'il a rencontré début janvier, s'y est déclaré favorable. Xavier Bertrand et les cinq présidents des conseils départementaux réunis à ses côtés le 13 janvier estiment que l'Etat peut faire plus, notamment pour le financement d'infrastructures routières.

Lors de cette même réunion, le nouveau président a annoncé que la Région installerait des antennes de proximité, dès le mois de février, dans des locaux appartenant aux Départements.

●●● A l'issue d'une primaire organisée le 12 janvier, au sein du parti Les Républicains, **Patrick Ollier** est désigné candidat à la présidence de la Métropole du Grand Paris. Il l'emporte sur **Gilles Carrez**, par 51 voix contre 37. L'élection aura lieu le 22 janvier.

●●● Le Conseil national des villes (CNV), instance placée auprès du Premier ministre, a élu, le 7 janvier, les membres de son bureau, dirigé par les deux vice-présidents : **Olivier Klein**, maire de Clichy-sous-Bois, et **Valérie Létard**, sénatrice, présidente de la CA de Valenciennes Métropole, les deux membres du collège des élus. Le bureau, qui se réunira une fois par mois, compte trois autres collèges. **Vincent Baholet**, représentant de la Fondation Agir contre l'exclusion (Face) et **Laëtitia Nonone**, représentante de "La coordination pas sans nous", constituent le collège "acteurs économiques et sociaux". **Latifa Ibn Ziaten**, présidente de l'association "Imad Ibn Ziaten pour la jeunesse et la paix" et **Roger Vicot**, président du Forum français pour la sécurité urbaine, sont membres du collège "personnalités qualifiées". **Nadir Adrar**, résidant à Sarcelles (Val d'Oise) et **Isma Kharfi**, résidante à Pierre-Bénite (Rhône) constituent le collège "habitants".

Le programme de travail de l'année 2016-2017 sera adopté lors de la prochaine assemblée plénière, en février.

●●● **Pierre-Edouard Berger**, ex-directeur général adjoint habitat de BPD Marignan, a remplacé, ce 1er jan-

vier, **Pierre Ciccotto** à la présidence du directoire de Sogima (société de gestion immobilière de la ville de Marseille, réseau Habitat en Région).

Fondée en 1932, la Sogima est l'une des plus anciennes Sem du pays. Avec une particularité pour une Sem d'aménagement et de construction : celle de voir la majorité de son capital aux mains d'actionnaires privés : le groupe Caisse d'Epargne détient 56% de son capital qui se monte à 10,58 M€. La Ville de Marseille, pour sa part, est actionnaire minoritaire (à hauteur de 44%). La société est à la tête d'un parc de 6 100 logements, de 87 000 m² de locaux d'activités et commerciaux et d'environ 3 800 places de parking. Elle a 900 logements en cours de construction. En 2014, la Sogima a réalisé un chiffre d'affaires de 56 millions d'euros (pour 172 salariés). *(Innovapresse/Marseille)*

●●● **Baudoin Ruysen** est devenu directeur général des services de la Ville et de la CA de Besançon, à l'occasion de la mise en commun de la fonction, effective au 1er janvier. La création d'une direction générale unique poursuit le mouvement de mutualisation enclenché depuis plusieurs années entre les deux collectivités qui emploient au total 3 000 agents. Le directeur des services techniques, **Guy Peigner**, est également commun depuis quelques mois, par exemple. De même pour le poste de directeur adjoint des finances et du contrôle de gestion... qu'occupait **Baudoin Ruysen**. *(Innovapresse/Strasbourg)*

●●● Le 1er février prochain, **Philippe Gros**, 50 ans, prendra officiellement ses fonctions de directeur général des services de la communauté d'agglomération du Grand-Angoulême (Charente). Il remplacera **Patrick Coué**, parti à la retraite. Titulaire d'un DESS "administrations locales", Philippe Gros a été directeur général adjoint à la direction de l'informatique de l'administration et des finances au conseil général des Hautes-Pyrénées, avant, de devenir, en 2012, directeur général des services adjoint au sein du conseil général de l'Oise. *(Innovapresse/Poitiers)*

●●● **Sarah Lacoche** a été nommée directrice de l'administration, des finances et des systèmes d'information de l'Anru. Elle succède à **Laurent Doré**, qui a rejoint l'Ancols (Agence nationale du contrôle du logement social) en tant que secrétaire général. Sarah Lacoche était précédemment chef de la division du pilotage stratégique et de la redevabilité, au sein de l'Agence française de développement, qui intègre le groupe CDC.

●●● Le Conseil régional d'Ile-de-France a désigné ses 15 représentants au conseil du Stif (Syndicat des transports en Ile-de-France) : **Valérie Péresse, Stéphane Beudet, Brigitte Kuster, Claude Bodin, Yasmine Camara, Thierry Meignen, Marianne Duranton, Bernard Gauducheau** et **Marie-christine Diringier** pour la liste LR

/ UDI / Modem ; **Pierre Serne, Isabelle Beressi, François Kalfon, Jonathan Kienzlen** et **Fabien Guillaud-Bataille** pour la liste d'union de la gauche (PS / EELV / FdG) ; et **Audrey Guibert**, conseillère régionale FN. (MT)

●●● **Marie Baduel** rejoint l'agence des villes et territoires méditerranéens durables (Avitem). Cette urbaniste, qui était depuis fin 2012 responsable de l'aménagement et du développement au sein de la Mission interministérielle au projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, va prendre en main le dossier de l'aménagement.

Titulaire d'un diplôme de sciences économiques et d'un master du centre d'études et de formation sur le foncier, le logement et l'urbanisme (Aix-en-Provence), Marie Baduel a travaillé durant huit ans à la région Paca, d'abord en tant que directrice adjointe du service aménagement du territoire (2005-2011) puis comme chef de projet du schéma régional de développement économique (2011-2012).

Groupement d'intérêt public, l'Avitem a été installée le 3 février 2012 à Marseille par ses membres fondateurs : l'Etat français (CGET, ex-Datar), la région Paca, la CU Marseille Provence Métropole, la CA Toulon Provence Méditerranée, la Ville de Marseille, l'EPA Euroméditerranée et l'Institut de la Méditerranée, rejoints par la métropole Nice-Côte d'Azur, ainsi que le ministère des Affaires étrangères en juillet 2015. *(Innovapresse/Marseille)*

●●● **Fayçal Douhane**, directeur de cabinet du préfet des Vosges, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis.

●●● **Patricia Blanc**, qui était directrice générale à la prévention des risques (DGPR), devient directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en remplacement de **Michèle Rousseau**.

●●● **Claire Leplat**, adjointe à la sous-direction des politiques de l'habitat au sein de la DHUP, est nommée membre du conseil d'administration de Grand Paris Aménagement, en qualité de représentante de l'Etat au titre du logement.

●●● **Pierre Lepetit**, inspecteur général des finances, a été nommé président du conseil d'administration de l'établissement public BPI France.

●●● **Sophie Thomazi** intègre les équipes du Crédit Immobilier de France, en qualité de directeur des affaires juridiques groupe, secrétaire général adjoint et membre du comité exécutif. Agée de 36 ans, diplômée en fiscalité internationale (Assas), elle exerçait depuis février 2014 au sein de l'équipe "corporate" du cabinet Hogan Lovells en qualité de "counsel", où elle assistait les clients notamment du secteur réglementé dans leurs projets d'acquisition, de cession ou de partenariat.

Ville & Banlieue veut “prévenir les situations de rupture”

(UI du 20.1.16) - “Prévenir les situations de rupture” : c’est l’objectif des “Propositions pour la prévention des dérives sectaires et fondamentalistes dans les quartiers prioritaires”, remises par Marc Vuillemot, maire (PS) de La Seyne-sur-Mer et président de l’association d’élus Ville & Banlieue, le 14 janvier, à François Hollande. Une ambition qui ne peut “se réduire à une réponse sécuritaire”, précise l’ élu à la presse, reçue le jour même à Paris. Elaborées après “un brassage d’idées des maires et présidents d’Epci” et venant compléter les “120 propositions” adressées aux candidats aux élections présidentielles en 2012, les suggestions de l’association reposent sur une “action transversale”, organisée en trois segments : l’éducation, la culture et le sport ; l’insertion, la formation et l’emploi ; la prévention, la sécurité et la justice.

“Il est indispensable de réduire les inégalités pour lutter contre les causes des dérives”, insiste Gilles Leproust, maire (PC-FdG) d’Allones et secrétaire général de l’association, qui rappelle les difficultés dans leurs villes, telles qu’un taux de chômage de l’ordre de 22%, le décrochage scolaire ou le faible nombre de licenciés sportifs. “95% des jeunes ne sont ni voyous, ni délinquants, mais relégués”, poursuit Philippe Rio, maire (PCF) de Grigny, où “50% des 15-19 ans quittent le système scolaire sans diplôme”.

L’association appelle donc le ministre de la Ville, Patrick Kanner, à “casser les pieds à ses collègues” pour faire respecter les 12 conventions interministérielles signées en 2013-2014 et concentrer les moyens de droit commun dans les quartiers prioritaires.

Les maires de Ville & Banlieue réclament ces moyens pour “traduire dans les faits la mobilisation des acteurs dans les contrats de ville”, mais “la réponse passe incontestablement aussi par des services publics efficaces”. Ont ainsi été évoqués la prévention spécialisée, la justice des mineurs, les services de travail social dans l’éducation nationale ou les moyens de police. Selon le président, “lorsque nous augmentons les effectifs de la police municipale, on nous supprime des effectifs du commissariat”. Les élus évoquent aussi “de nombreux acteurs de la ville, enseignants, éducateurs... qui veulent remplir leur rôle” et qui “n’en ont pas les moyens”. Le programme de prévention de la radicalisation annoncé à Sarcelles, par Patrick Kanner, le 18 janvier (cf. page 2), est donc une bonne nouvelle.

A l’occasion de la remise de ces propositions, le chef de l’Etat a évoqué la signature, “avant l’été” d’une convention entre Ville & Banlieue, le ministère de l’Intérieur et le ministère de la Ville qui se traduirait par un “guide opérationnel” à l’usage des acteurs de la ville en matière de prévention. (MC)

“Réduire les inégalités pour lutter contre les causes des dérives”

Plus de 30 Md€ dans l’économie régionale avec les CPER

(UI du 20.1.16) - Les Contrats de plan Etat-Région 2015-2020 ont tous été signés. En l’état, ils devraient permettre d’injecter dans l’économie régionale “plus de 30 Md€ d’ici 2020”, selon une note “en bref” du CGEDD de ce mois-ci (1). L’Etat y contribuera à hauteur de 14,3 Md€, notamment à travers des opérateurs tels que l’Anru, l’Ademe, les Agences régionales de l’eau ou Voies navigables de France ; les Régions apportent 15,2 Md€ ; et les collectivités infrarégionales signataires 900 M€. Ces contrats de plan ont été signés par les anciennes régions. Dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Xavier Bertrand a déjà annoncé son intention de le renégocier (cf. page 3). Le Nord-Pas-de-Calais bénéficie de 2,16 Md€ d’engagements et Picardie 775 M€... A l’image d’autres nouvelles régions : Rhône-Alpes concentre 1,94 Md€ contre 562 M€ pour l’Auvergne ; l’Aquitaine 1,28 Md€ contre 442 M€ pour le Limousin... L’Ile-de-France concentre à elle seule un tiers des engagements, soit 7,33 Md€.

Les CPER auront comme priorité transversale l’emploi, visant à renforcer l’attractivité des territoires en fonction de leurs spécificités. La moitié des engagements, 15 Md€, seront consacrés aux projets de mobilité durable, pour “moderniser les infrastructures” et “améliorer la desserte des territoires”, dont 400 M€ pour les circulations douces, hors Ile-de-France. La Région capitale accapare à elle seule de 4,5 Md€ de financements. L’enseignement supérieur, la recherche et l’innovation se voient consacrer 3,5 Md€ (équipements, immobilier...), qui viennent compléter les financements issus du Plan Campus et du Programme d’investissements d’avenir (PIA). Les CPER consacrent 5,6 Md€ à la transition écologique (prévention des risques, préservation des ressources...) et énergétique (développement des énergies renouvelables et de l’économie circulaire), 900 M€ au numérique (résorption des zones blanches), 400 M€ à l’innovation, les filières d’avenir et l’usine du futur, 500 M€ pour des mesures spécifiques à l’emploi (professionnalisation, sécurisation des parcours professionnels...) et 4,6 Md€, dont 600 M€ du Fonds national d’aménagement et de développement du territoire (FNADT), pour le volet territorial, “en faveur de l’égalité des territoires” (ingénierie territoriale et foncière, développement de l’offre de services dans les bourgs et petites villes, mise en cohérence entre les différentes contractualisations de l’Etat avec les territoires infrarégionaux...).

(1) “CPER 2015-2020”, CGET. Auteurs : Aurore Colnel et Marie Aboulker.

Dunkerque : le retour de l'Arena, après un crochet par la Région

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Lille) - Dans le discours suivant son élection à la présidence de la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, le 4 janvier, Xavier Bertrand a surpris tous les observateurs en affirmant que Dunkerque était candidate à la construction d'une Arena, dédiée aux sports collectifs.

On se souvient que le dossier d'une très grande salle de ce type, voulue par Michel Delebarre, avait été enterré en 2014 par son successeur à la mairie et à la communauté urbaine, Patrice Vergriete. L'investissement, de plus de 100 M€, lui paraissait disproportionné. A l'époque, la communauté avait dû indemniser le constructeur Vinci à hauteur de 20 M€ environ. Aujourd'hui, le même Patrice Vergriete se félicite de l'annonce d'un projet qu'il avait à peine évoqué lors d'une rencontre avec Xavier Bertrand fin décembre. L'équipement serait d'un calibre (5 à 6 000 places) et d'un coût raisonnables. Et surtout, la Région pourrait participer à l'investissement à hauteur de 80%... En l'état cependant, le budget de réalisation, la localisation de la salle et même la question de la maîtrise d'ouvrage (Ville ou Communauté urbaine) restent à préciser.

En l'état, le budget et la localisation restent à préciser

Lille-centre : les Galeries Lafayette et Darty jettent l'éponge

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Lille) - Les Galeries Lafayette de Lille ont définitivement baissé leur rideau le 20 décembre dernier, quelques jours avant la date prévue de fermeture. Depuis 2007, l'enseigne était installée dans l'artère piétonne la plus fréquentée de la ville, la rue de Béthune. Elle occupait trois étages (soit 10 000 m²) d'un complexe de 22 000 m², édifié sur l'emplacement d'un ancien multiplexe cinématographique ("Le 31"). Mais le magasin n'a jamais trouvé son équilibre, l'exploitant devant régler un loyer prohibitif (on parle de 3 à 4 M€ annuels). Des négociations engagées courant 2015 avec le bailleur, la foncière américaine Pramerica, n'ont pas abouti.

Le 9 janvier, on apprenait que le "dernier Mohican" du complexe de l'hyper-centre lillois, un magasin Darty, avait à son tour dénoncé son bail, *"du fait de charges trop importantes ne lui permettant plus de mener correctement son activité"*. "Le 31" sera donc vidé de toutes ses grandes enseignes à la mi-février. Mais il se dit qu'un nouvel occupant se manifesterait bientôt...

Limoges : la Place de la République se refait une beauté

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Limoges) - Projet central de la mandature, la réfection de la Place de la République et de ses abords, en plein centre-ville de Limoges, devra concilier de multiples enjeux, commerciaux, patrimoniaux et touristiques. L'immense esplanade aménagée dans les années 1960-70, bordée d'immeubles et de commerces, peu chaleureuse, pose des problèmes de sécurité. Le projet entend la rendre plus conviviale et lui redonner une attractivité qui bénéficierait à tout l'hypercentre. En tenant compte d'une contrainte technique : la capacité du sol à supporter de lourds tonnages en raison de la présence en sous-sol d'un parking souterrain et d'une crypte.

Dans un premier temps, la Ville a consulté les habitants à travers une balade urbaine avec un panel représentatif de la population, puis une réunion publique exposant les enjeux, la procédure (dialogue compétitif) et le calendrier. Les attentes et suggestions recueillies ont été intégrées au pré-programme servant de base de travail aux architectes, urbanistes, paysagistes et cabinets d'étude. Quatre thématiques ont émergé de cette consultation : l'équipement de la place et l'ambiance recherchée ; la place des piétons, des vélos, de la voiture ; les liens avec les places et les rues adjacentes ainsi qu'avec l'hypercentre ; le tourisme, la mise en valeur des vestiges. Sur 28 équipes candidates, 26 dossiers ont été retenus puis trois sélectionnés : In-situ, Bruno Fortier et Gautier-Conquet. Ces trois équipes devront présenter leurs propositions à la municipalité fin juillet. Le maître d'œuvre sera désigné à l'automne prochain.

Chinon : relance du projet de la Brèche

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Orléans) - *"Dent creuse"* au sein de la ville historique de Chinon (37), le projet de la Brèche, qui était gelé depuis plusieurs années, devrait être relancé par le nouveau maire cette année. Au pied du château médiéval, le projet, dont l'aménagement a été confié à la Société d'Équipement de la Touraine et conçu par l'architecte Jean-Yves Barrier, regroupe un parking en silos de 220 places sur 5 niveaux, 19 logements sociaux, 8 commerces, une halte-garderie, des salles associatives et une terrasse avec, peut-être, un restaurant gastronomique. Le coût a été fixé à 11,7 M€, dont 10 M€ de cessions foncières. Malgré l'aval de l'ABF, le projet suscite une très forte opposition d'associations de patrimoine et de mouvements parisiens.

60 000 ménages
restent encore à reloger

32,2% de décisions favorables
en 2014, contre 45% en 2008

La loi Dalo peine à s'appliquer

(UI du 20.1.16) - La loi Dalo (Droit au logement opposable) "produit des effets", mais "peine encore à s'appliquer dans certaines régions très tendues" : c'est en substance ce à quoi conclut le bilan 2008-2014 sur la mise en œuvre de la loi Dalo, remis par Marie-Arlette Carlotti, présidente du HCLPD (Haut comité pour le logement des personnes défavorisées) et du comité de suivi du Dalo (Droit au logement opposable), le 12 janvier, à Sylvia Pinel, ministre chargée du Logement. Depuis sa création en 2008, le droit au logement opposable a bénéficié à 82 028 ménages qui ont été relogés. L'Ile-de-France est la région "ayant relogé le plus de requérants Dalo reconnus 'prioritaires et urgents', avec 10 492 ménages en 2014", indique le rapport. Quelque 9 807 d'entre eux l'ont été dans le contingent préfectoral. Si à Paris, 90% du contingent préfectoral a été utilisé à cette fin, seuls 23% de ce parc l'ont été dans les Hauts-de-Seine.

Toutefois, près de 60 000 ménages restent encore à reloger, essentiellement dans 15 départements : les huit départements d'Ile-de-France, trois départements de Paca (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var), mais aussi la Haute-Garonne, le Rhône, l'Hérault, la Gironde, la Loire-Atlantique, le Nord, ainsi que, dans les outre-mer, la Guyane et La Réunion. "Ces territoires doivent faire l'objet d'une intervention prioritaire de la puissance publique, en particulier par la mise en œuvre de la circulaire du 6 février 2015 engageant un plan d'urgence pour le relogement" des ménages Dalo, souligne Marie-Arlette Carlotti. L'ancienne ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion observe une croissance "constante" du nombre de recours Dalo déposés. De 60 073 recours en 2008, on en dénombrait 86 086 en 2014, concentrés à 57% dans les huit départements d'Ile-de-France, et surtout en petite couronne.

Le taux de décisions favorables a, quant à lui, baissé depuis 2008, "chutant" de 45% en 2008 à 32,2% en 2014. En Ile-de-France, cette tendance "s'accroît entre 2013 et 2014 pour les départements de Seine-Saint-Denis (de 46,4% à 33,6%), de l'Essonne (de 34,4% à 25,9%), des Yvelines (de 30,4% à 23,1%) et du Val-d'Oise (de 25,3% à 20,9%)", souligne le rapport. L'analyse montre en outre qu'à l'échelle nationale, "les pratiques des commissions de médiation s'avèrent extrêmement hétérogènes selon les territoires et les années. Cette situation pose un véritable problème d'égalité entre les personnes pour accéder à un droit selon le territoire où elles résident. Il ne faudrait pas que certaines commissions de médiation dépassent leurs prérogatives et se retrouvent à opérer un tri entre des situations relevant toutes de l'urgence", alerte Marie-Arlette Carlotti. En parallèle, on constate aussi une augmentation des réorientations du Dalo vers le Daho (droit à l'hébergement opposable), de 173% depuis 2008. Ainsi, si le nombre de ménages reconnus Dalo a baissé de 32 473 en 2013 à 28 047 en 2014, ce n'est pas "la conséquence d'une amélioration de la situation du logement dans notre pays", regrette la députée, mais plutôt une tendance des commissions de médiation à "restreindre l'accès au droit au logement opposable".

Afin d'accélérer le relogement des familles, Sylvia Pinel a chargé Marie-Arlette Carlotti d'une autre mission pour identifier les leviers permettant la mise en œuvre du plan d'action lancé en octobre 2014 par le ministère. Il s'agira, à partir d'un état des lieux précis établi par les préfets dans les territoires, de voir comment mieux utiliser les outils disponibles, d'inciter les partenaires du logement social à se mobiliser et de mieux informer et accompagner les ménages. (MT)

Un PLH ambitieux pour La Rochelle

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Poitiers) - Au cours du premier semestre, les élus de la communauté d'agglomération de La Rochelle (Charente-Maritime) adopteront un nouveau plan local de l'habitat (PLH). Prévu pour la période 2016-2021, il table sur la construction de 1 300 à 1 400 logements par an, dont quelque 500 logements sociaux. Pour les élus, il s'agit de permettre aux jeunes actifs, familles et ménages les plus modestes de trouver une offre adaptée à leur budget alors que le marché de l'immobilier reste élevé dans la CA. Sur l'ensemble de la période, l'agglomération investira 4 M€ pour mener à bien ce programme.

Lors du dernier PLH, 2008-2014, la CA avait financé plus de 2 600 nouveaux logements.

15 ans de la SRU : de la rénovation urbaine à l'égalité citoyenne

(UI du 20.1.16) - Promulguée en l'an 2000 après des mois de débats publics parfois virulents et plus de 3000 amendements, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) suscite, quinze ans après, la fierté des acteurs qui ont participé à son élaboration et à son accouchement douloureux. Réunis pour le colloque "15 ans de loi SRU : une loi pour changer la société" à l'Assemblée nationale, le 14 janvier, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, du transport et du logement de 1997 à 2002, Louis Besson, secrétaire d'Etat en charge du Logement de 1997 à 2001, Patrick Rimbart, rapporteur... ont salué cette loi qui a "mobilisé de nombreux acteurs autour de la notion de solidarité" et de l'idée que "chacun a droit à une place dans la cité". La loi SRU "a changé la vision de la société sur le logement social", souligne Patrick Rimbart. Aujourd'hui, "81% de la population estime qu'il n'y a pas suffisamment de logements sociaux". En 15 ans, la loi SRU a permis "la construction de 450 000 logements sociaux sur des territoires qui n'en voulaient pas, soit 30 000 unités par an", commente Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat. Mais "il faut prolonger l'effort".

C'est un des objectifs du projet de loi Egalité et citoyenneté, qui devrait être présenté en conseil des ministres "avant le printemps". Un projet de loi qui "n'est pas un projet de loi sur le logement", mais qui vise à "lutter contre l'apartheid avec des politiques publiques", souligne Thierry Repentin. Pour renforcer l'application de l'article 55 de la loi SRU "dans le prolongement du Ciec", qui invite à répondre aux "problèmes de ségrégation sociale et territoriale", ce projet de loi comprendra des mesures telles que "la perte du contingent communal au profit du préfet pour les communes carencées", "l'obligation d'affecter une part incompressible de logements sociaux aux ménages les plus modestes" et la "limitation de la part des PLS pour le logement étudiant ou le logement des personnes âgées"... Un projet de loi qui, comme la SRU, suscitera de nombreux débats et amendements. Et qui, comme la SRU, n'est "pas une loi technocratique, mais un projet politique". (MC)

●●● "Tous les voyants sont au vert pour 2016", a affirmé Jean-François Carencu, lors du 8e Comex Logement, qui s'est réuni le 13 janvier. Le préfet de la Région Ile-de-France se félicite des chiffres de la construction, faisant état de 68 600 permis de construire délivrés sur les douze derniers mois et 63 100 logements mis en chantier (chiffres à fin novembre 2015). Autre chiffre mis en valeur : 30 099 logements locatifs sociaux ont été agréés en Ile-de-France en 2015, soit "le deuxième meilleur résultat des 20 dernières années", se réjouit-il. Les agréments sont répartis comme suit : 25% de PLAI, 37% de PLUS et 37% de PLS. A cela s'ajoutent 2 983 agréments de logements locatifs intermédiaires (soit 57% de la production nationale) pour la première année du dispositif. (MT)

L'EPFIF et l'Aorif luttent contre les enchères sur le foncier

(UI du 20.1.16) - L'EPF d'Ile-de-France et l'Aorif ont signé un accord de coopération, d'une durée de quatre ans, pour "favoriser l'accès des organismes de logement social à du foncier à coût maîtrisé et encourager la mise en place de dispositifs innovants pour construire des logements sociaux en zone tendue". L'Etablissement public foncier et l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France s'engagent mutuellement à proscrire la pratique des enchères sur le foncier, en organisant des consultations exclusivement sur des critères de qualité et à prix fixés. Il s'agira également d'expérimenter et de développer des dispositifs fonciers innovants pour la réalisation de logements locatifs sociaux ou en accession : foncier différé, optimisation du foncier des organismes, etc. Enfin, la requalification des copropriétés dégradées fera l'objet d'une attention particulière des opérateurs sociaux et de leurs partenaires. (MT)

●●● Les élus de la Ville de Poitiers ont donné, début janvier, un avis favorable à la création d'une communauté urbaine pour Poitiers, qui représentera 48 communes rassemblant quelque 200 000 habitants. Ce territoire sera issu de la fusion de la communauté d'agglomération de Poitiers, des communautés de communes du Pays Chauvinois, du Pays Mélusin, de Vienne et Moulière, et de Val Vert du Clain. Les édiles ont reconnu que cette carte "permettra de mettre en adéquation le périmètre du Grand Poitiers avec son bassin de vie et d'emploi". Aujourd'hui, un salarié sur trois travaillant dans l'agglomération réside hors du Grand Poitiers. (Innovapresse/Poitiers)

Nous voulons que le couple métropole/région fonctionne

France Urbaine : "unité n'est pas uniformité"

(UI du 20.1.16) - "La simplification, nous l'avons faite au niveau des associations d'élus", a affirmé Jean-Luc Moudenc, président de la CU de Toulouse Métropole et président de France Urbaine, à l'occasion de la première cérémonie de vœux de cette association qui réunit l'AMGVF et l'Acuf, le 13 janvier, à Paris, osant un clin d'œil à la simplification souhaitée par la réforme territoriale. France Urbaine, dont la vocation est "d'abord de discuter avec les pouvoirs publics", a "du travail devant elle dans le cadre de l'achèvement de la mise en place des métropoles". Il lui faut aussi "inventer un nouveau rapport de travail avec les départements", dont les transferts de compétences sont en discussion, ainsi qu'avec les nouvelles régions : "nous voulons que le couple métropole/région fonctionne". Le président a cependant tenu à souligner "le respect des différentes entités urbaines" qui ont toutes "leurs caractéristiques propres". "L'unité du monde urbain n'est pas synonyme d'uniformité".

Jean-Luc Moudenc a évoqué, à l'occasion de ces vœux, les difficultés financières des collectivités territoriales qui devront, en 2016, "pérenniser et moderniser les services publics tout en faisant des économies de fonctionnement". Le président a mis en exergue "les enjeux du monde urbain" pour demander, dans le cadre de la réforme des dotations, inscrite au PLF 2016 et dont les modalités sont en cours de discussion avec le gouvernement, "la prise en compte des charges de centralité dans le calcul des dotations". Rappelant la "réussite" de la COP 21, le président a souligné "la responsabilité considérable des élus urbains pour décliner les objectifs de lutte contre le changement climatique sur leurs territoires respectifs, avec les partenaires et les citoyens".

Enfin, Jean-Luc Moudenc a affirmé sa volonté de "renforcer les partenariats" avec le secteur privé et de poursuivre son travail avec les autres associations d'élus, celles qui sont réunies dans le pôle Joubert, mais aussi l'AMF, avec qui France Urbaine vient de créer une commission commune sur la politique de la ville. (MC)

Saint-Etienne vise le statut de métropole

(UI du 20.1.16 - de notre correspondante Innovapresse/Lyon) - Tout juste auréolée du statut de Communauté urbaine depuis le 1er janvier, l'agglomération stéphanoise se prépare déjà à devenir une métropole. Gaël Perdriau, maire de la cité stéphanoise et président de Saint-Etienne Métropole, a en effet réaffirmé cet objectif lors des vœux communautaires. "Nous avons tous compris que le redécoupage des régions, que le poids de plus en plus important de nos voisins, que la redistribution des cartes territoriales et administratives nous imposait d'évoluer", a-t-il déclaré. Face à Lyon et Grenoble, déjà métropoles, et peut être bientôt Clermont-Ferrand qui pourrait bénéficier de ce statut à titre exceptionnel (comme Brest), Saint-Etienne souhaite prendre sa place dans le nouveau schéma territorial auvergnat-rhônealpin. "Ne prenons pas le risque de voir nous échapper des financements de l'État ou de l'Europe sous prétexte que les crédits seront accordés en priorité aux grands pôles de centralité que sont aujourd'hui les métropoles", observe Gaël Perdriau.

Reste donc un an pour préparer cette transition vers le statut de métropole. Les transferts de compétences qui s'organisent peu à peu entre les communes et la communauté urbaine constituent une première étape. Quant au seuil démographique, l'agglomération stéphanoise, qui regroupe aujourd'hui 45 communes et à peine moins de 400 000 habitants, est tout près du but. D'ici 2017, le nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale prévoit en effet l'arrivée de 16 nouvelles communes au sein de Saint-Étienne Métropole.

●●● "L'ensemble de nos outils peuvent être force de développement", a affirmé Jacques Chiron, président de la Fédération des Entreprises publiques locales en présentant ses vœux, le 12 janvier. Le président s'est réjoui des annonces du chef de l'Etat, le matin même, au Grand Palais, lors de la cérémonie de lancement du bicentenaire de la CDC (cf. page 12). "Les entreprises publiques locales saisiront toutes les opportunités ouvertes par ces nouveaux dispositifs de financement proposés par leur partenaire historique qu'est la Caisse des dépôts afin de redonner de la vigueur à l'économie locale". Après avoir rappelé la création des trois premières Semop en 2015 (1), Jacques Chiron a appelé les membres et partenaires de la Fédération à poursuivre le développement des outils de l'économie mixte et à leur mobilisation pour "aller dans la direction de la nouvelle configuration territoriale", qui donnera lieu au regroupement de structures. (MC)

(1) Une vingtaine de Semop sont en projet.

Création d'un Etablissement public
interdépartemental**Les Hauts-de-Seine et les Yvelines vers la fusion**

(UI du 20.1.16) - "Nous prouvons que c'est par le terrain, par la décentralisation, par la liberté accordée aux territoires, que l'action publique est efficace". C'est par ces mots que Patrick Devedjian a justifié, lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier, le rapprochement des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, à mettre en œuvre en 2016. Il s'agira "d'une part de mutualiser pour économiser et, d'autre part, d'investir ces économies dans le développement économique, qui est le préalable indispensable à l'action sociale", commente Pierre Bédier, chef de l'exécutif des Yvelines. Ainsi, dès le 5 février, "nous proposerons à nos assemblées respectives de créer un outil commun, prévu par la loi, un Etablissement public interdépartemental, que je souhaite voir présidé par Patrick Devedjian, et dont tous les conseillers, des deux départements, seront administrateurs bénévoles". Cet établissement serait en charge "immédiatement" de projets "concrets et significatifs", dont la fusion des Sem d'aménagement. "Si ce travail porte ses fruits, (...) se posera alors rapidement la question de la fusion, qui n'est pas taboue", conclut Pierre Bédier.

La fédération du PS 92 a indiqué vouloir lancer une pétition citoyenne pour réclamer un référendum sur ce sujet. (MT)

Un plan d'action en faveur des ZSP à Paris

(UI du 20.1.16) - Il s'agit d'apporter "une réponse par les valeurs et l'action" : le plan d'action en faveur des trois ZSP (Zones de sécurité prioritaires) de Paris a été présenté par Jean-François Carencu, préfet de Région, le 11 janvier. Ce plan permet de "construire un pont" entre le contrat de prévention et de sécurité et le contrat de ville signés l'année dernière. La mobilisation de l'ensemble des partenaires - publics et privés - d'un même territoire se déclinera en six orientations, dont un volet dédié au logement et à la mixité sociale. Un dispositif "renforcé" d'abattement de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) est prévu, en vue de la réalisation d'actions en quartiers prioritaires contribuant à la tranquillité publique, l'entretien du patrimoine, l'amélioration du cadre de vie et la participation des locataires. Ces programmes d'actions sur trois ans seront annexés au contrat de ville de Paris et préciseront les objectifs particuliers aux ZSP. La mobilisation des crédits du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) sera renforcée, en articulation avec les projets de renouvellement urbain. Du côté du parc privé, des actions viseront à cibler et traiter les copropriétés fragiles en ZSP, accompagner celles qui sont "en décrochage", mais aussi à lutter contre la précarité énergétique. (MT)

Bouches-de-Rhône : une nouvelle SPL d'aménagement

(UI du 20.1.16 - de notre correspondant Innovapresse/Marseille) - Juste avant de se fondre dans la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), le San Ouest Provence et trois de ses six communes membres ont décidé de créer une société publique locale (SPL) dédiée à l'aménagement du territoire. Outre la Métropole qui est censé prendre la suite du San (3 sièges), cet instrument baptisé "SPL d'aménagement et de développement Ouest Provence" associe les communes de Miramas (3 sièges), Fos-sur-Mer (2 sièges) et Cornillon-Confoux (1 siège). En est exclue en revanche Istres, la ville sous-préfecture qui est la commune la plus peuplée (43 000 habitants) de l'ancien San Ouest Provence.

La SPL est dotée d'un capital de 700 000 € (réparti en 7 000 actions de 100 euros chacune), abondé par ses collectivités actionnaires selon la clef de répartition suivante : San Ouest Provence (AMP demain ?) : 280 000 euros, Miramas : 252 000 €, Fos-sur-Mer : 154 000 € et Cornillon-Confoux : 14 000 €.

En créant cet outil, les élus de l'ouest de l'étang de Berre entendent garder la haute main sur les opérations d'aménagement "qui ne sont pas de nature métropolitaine", indique Frédéric Vigouroux, le maire (PS) de Miramas. La SPL prendra en effet la suite de l'Epad Ouest Provence (1), établissement public qui pilotait depuis plus d'une décennie les grandes opérations d'aménagement du territoire de l'ancienne ville nouvelle de l'ouest de l'étang de Berre (Fos, Istres, Miramas).

(1) L'Epad Ouest Provence était un établissement public d'aménagement local sous la forme d'une régie personnalisée à caractère industriel et commercial.

●●● En 2015, 11 000 associations ont reçu 329 M€ de subventions (hors Fonds interministériel de prévention de la délinquance) attribués par le CGET, dont 266 M€ de crédits consacrés directement aux associations - dans les domaines culturel, sportif, d'accompagnement des jeunes, d'insertion... - et 63 M€ pour financer le dispositif "adultes relais".

Des "ambassadrices" dresseront un diagnostic de terrain

Les TC Lyonnais en pointe dans la lutte contre le harcèlement sexiste

(UI du 20.1.16 - de notre correspondante Innovapresse/Lyon) - Dans le prolongement de la campagne d'affichage contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles, initiée par le gouvernement en novembre dernier, le Sytral va plus loin. L'autorité organisatrice des transports dans le Rhône, en partenariat avec l'exploitant Kéolis, a décidé de recruter "des ambassadrices". Ces passagères volontaires vont devenir des habituées de deux lignes de bus des TCL (Transport en Commun Lyonnais), qu'elles ne fréquenteront pas seules puisque des experts, des élus, mais aussi des représentants de l'Etat et des collectivités locales, vont les accompagner dans des marches dites participatives. Objectif de ces passagers particuliers ? Dresser un diagnostic de terrain à partir des événements vécus durant ces trajets, mais aussi identifier les aménagements et éléments favorisant le déclenchement de remarques sexistes ou au contraire les limitant. Cette opération expérimentale va débuter dans les prochains jours. Le Sytral entend ensuite "débriefer" ces expériences de terrain pour en tirer des préconisations permettant de sécuriser et aménager ses lignes. Les ambassadrices seront associées tout au long de ce processus, des "marches participatives" aux préconisations.

●●● Effia, filiale du groupe Kéolis dédiée au stationnement, a annoncé, en décembre, avoir repris la société Ramery Stationnement, qui exploite, sous la marque Envy Park, 2 100 places de parking, dont 850 en Ile-de-France et 1 250 dans le département du Nord : le parking souterrain de Dunkerque Kursaal (253 places) et le parking silo de Dunkerque Centre Hospitalier (985 places). Effia gère déjà 16 000 places dans la région Nord-Pas de Calais-Picardie.

●●● Les groupes d'ingénierie américains Parsons et Assystem ont raflé le marché de maîtrise d'œuvre pour la fourniture des nouvelles rames et des systèmes d'exploitation du métro de Marseille (montant du marché : 29,11 M€ HT). Les deux prestataires devront épauler la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le processus de remplacement des rames du métro phocéen, mises en service pour la plupart entre 1977 et 1984. L'arrivée du nouveau matériel roulant sera également l'occasion de la mise en service de rames à pilotage automatique (dotées du système "communication based

train control", ce qui signifie "gestion des trains basée sur la communication"). Les deux entreprises américaines devront définir le cahier des charges de ce marché dont le devis s'annonce pharaonique : de l'ordre de 500 M€. (Innovapresse/Marseille)

●●● Le Conseil régional d'Ile-de-France a désigné ses 15 représentants au conseil du Stif (Syndicat des transports en Ile-de-France) : Valérie Péresse, Stéphane Beaudet, Brigitte Kuster, Claude Bodin, Yasmine Camara, Thierry Meignen, Marianne Durant, Bernard Gauducheau et Marie-Christine Dirringer pour la liste LR / UDI / Modem ; Pierre Serne, Isabelle Beressi, François Kalfon, Jonathan Kienzlen et Fabien Guillaud-Bataille pour la liste d'union de la gauche (PS / EELV / FdG) ; et Audrey Guibert, conseillère régionale FN. (MT)

Grenoble : Vélogik, nouvel exploitant des Métrovélos

(UI du 20.1.16 - de notre correspondante Innovapresse/Grenoble) - Depuis le 1er novembre, la flotte des 6250 vélos en location de la Métropole grenobloise est gérée par Vélogik, société lyonnaise. Le service de location "Métrovélo" était exploité depuis 5 ans par la Sémitag pour le compte du SMTC, AOT de la Métropole grenobloise. "Le coût de la prestation (40% de pondération dans le choix final de l'offre) plus élevée chez Vélogik (7,66 M€ pour la durée du contrat) que chez la Sémitag (7,33 M€) a été moins déterminant que le contenu de la proposition de service", soulignait Yann Mongaburu, vice-président des transports de la Métropole grenobloise et président du SMTC, devant le conseil métropolitain du 18 septembre dernier, relatant le choix du jury de la commission d'appel d'offres. Les élus de la Métropole grenobloise ont préféré "une PME encore modeste mais déjà reconnue en matière d'exploitation innovante de services vélo plutôt que celle d'une multinationale du transport" (ndlr : Transdev est actionnaire, de la Sémitag, à hauteur de 40% environ), considèrent les responsables de Vélogik. "Un protocole a été mis en place entre la Sémitag, Vélogik et la Métropole pour la garantie de transfert du personnel" précise le président du SMTC. D'ici 2019, la mission de Vélogik consiste à faire monter le service en puissance et viser les 9 000 Métrovélo en circulation.

François Hollande demande 3 Md€ à la CDC

François Hollande veut faire de la CDC "l'opérateur national du développement durable". Il lui demande de "mobiliser 3 Md€" sous forme de prêts à taux zéro sur des durées d'au moins 20 ans, dont la moitié à destination des organismes de logement social et l'autre moitié pour rénover les bâtiments publics.

"Je veux que la Caisse des dépôts devienne l'opérateur de la transition énergétique et écologique pour notre pays", a déclaré François Hollande, à l'occasion du lancement des manifestations commémorant le bicentenaire de la Caisse des dépôts, le 12 janvier, au Grand Palais. Le chef de l'Etat suggère au groupe d'adopter un nouveau nom correspondant à cette ambition, qui pourrait être "Caisse des dépôts et du développement durable". Afin de répondre à cette ambition, François Hollande demande à la CDC de "mobiliser 3 Md€ supplémentaires sur sa capacité d'investissement d'ici 2017", notamment par "la gestion plus active de ses participations", pour investir "dans le développement durable, la croissance verte et la transition écologique et énergétique". L'Etat participera à cet effort en "diminuant son prélèvement sur les bénéfices de la CDC".

Cette enveloppe de 3 Md€ sera consacrée à "deux priorités majeures", a précisé le chef de l'Etat : 1,5 Md€ sera mobilisé sous forme de prêts à taux zéro à destination des organismes de logement social, "sur des durées de 20 ans minimum". Des prêts qui permettront de "lever 80 Md€ supplémentaires" pour "construire 50 000 logements sociaux supplémentaires et rénover des milliers d'autres", soutient le président de la République. L'Etat créera à cet effet, en partenariat avec la CDC, une "grande société foncière publique, capitalisée à hauteur de 750 M€", qui regroupera les terrains du secteur public permettant de construire "75 000 logements de plus sur cinq ans".

L'autre moitié des 3 Md€, distribuée sous forme de "prêts à taux zéro à très long terme" auprès "des collectivités loca-

les, hôpitaux, universités...", aura pour objet la rénovation des bâtiments publics, "à hauteur de 100% des besoins". Pour cette mission, la Caisse créera "une nouvelle filiale", qui sera "l'opérateur national de la rénovation énergétique du bâtiment".

"Caisse des dépôts et des territoires"

François Hollande a également appelé la CDC à "avancer 250 M€" pour les 400 territoires à énergie positive et a annoncé que les dépôts du LDD ne seraient plus fléchés uniquement sur les PME mais aussi "sur l'économie sociale et solidaire". Enfin, l'Agence France Développement sera intégrée au sein du groupe CDC, lui permettant de "tripler ses fonds propres" et de "doubler son activité d'ici 2020" (...) "jusqu'à 12 Md€ par an, au bénéfice des pays en développement et de la lutte contre le changement climatique".

"Accompagner les transitions à venir" demeure un des rôles de la Caisse des dépôts, avait rappelé dans son discours Pierre-René Lemas, président de la CDC, qui ambitionne de "devenir ou redevenir la Caisse des dépôts et des territoires". Le groupe, qui a atteint en 2015 un niveau historique de "plus de 17 Md€ de prêts pour la construction de plus de 130 000 logements sociaux, la rénovation de 310 000 autres et plus de 800 chantiers en cours pour la seule SNI", s'est engagé à mobiliser "dans les cinq ans qui viennent, plus de 26 Md€ en capital et 100 Md€ en prêts, pour le logement, les infrastructures et les équipements publics". La CDC a déjà distribué 8 Md€ sur les 20 Md€ de financement à long terme destinés aux collectivités locales.

Marina Caetano Viellard



EDITEUR

Innovapresse

18, rue Mozart 92110 Clichy

Tél. : 01 48 24 08 97

hebdo - (46 n°/an) : 1149 € (le n° : 25 € TTC).

ISSN : 0336-9722 - N° CPPAP : 0116 I 80285.

Directeur de la publication : Gaël Chervet.

Fondateur : Jean Audouin.

Impression : Ateliers de la Villette

59 bis-61 bis, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

Dépôt légal : à parution.

Abonnements : abonnement@innovapresse.com

Tél. : 01 48 24 81 18

REDACTION

Rédactrice en chef : Marie-Christine Vatou

Chef des Informations : Marina Caetano Viellard,

(mcaetano@innovapresse.com / Tél. : 01 48 24 81 17)

Rédaction - Paris : Julie Snasli, Magali Tran,

Martine Vankeerberghen.

Boutique en ligne : www.innovapresse.com

Bulletin d'abonnement

Urbapress

informations

INNOVAPRESSE

18, rue Mozart 92110 CLICHY

Vous pouvez aussi vous abonner sur www.innovapresse.com

Oui, je m'abonne pour 1 an à Urbapress Informations (46 n°) au prix de 1 149 € TTC. (TVA 2,1 %) (Tarif DOM TOM et Etranger : 1 179 €) L'abonnement comprend les versions papier et électronique.

- Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre d'Innovapresse.
 Je règle par virement (cachet obligatoire).

TARIF 2016

Nom _____ Prénom _____

Société/Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____

E-Mail (obligatoire) _____

Date _____ Signature : _____ Cachet : _____